

# Le Medef 43 multiplie ses activités



En présence d'une trentaine d'adhérents.

Le Medef Haute-Loire a tenu vendredi en fin de journée son assemblée générale dans la salle de conférences de l'Interconsulaire au Puy.

Dans notre département, l'organisation patronale regroupe un peu plus de 200 adhérents. Elle a pour missions : la représentation et la défense de ses membres, l'information, la remontée d'information, la participation à des groupes de travail, la mise en place de manifestations afin de créer une émulation entre ses membres et bien évidemment la désignation d'entrepreneurs à des mandats et leur formation. Le président Jean-Pierre Lenhof a parlé de l'activité du Medef 43 au cours de l'année 2011. Des visites d'entreprises ont été réalisées (Super U à Aiguilhe, Blanchisserie centrale à Aurec...), l'organisation a participé à la 2e fête de l'Alternance qui avait lieu le 30

juin au CFA de Cournon. D'autres rendez-vous ont connu le succès : les déjeuners des adhérents par bassin, les réunions du club des ressources humaines et du club Génération MEDEF... Une délégation du Medef Haute-Loire a participé à l'université d'été du MEDEF les 30, 31 août et 1<sup>er</sup> septembre sur le campus d'HEC à Jouy-en-Josas.

« Notre organisation, insistait le président Lenhof, inscrit son action sous les orientations du Medef national et de sa présidente Laurence Parisot. Nous sommes présents chaque mois à l'assemblée permanente du Medef ainsi qu'aux réunions techniques qui sont des sources importantes et parfois irremplaçables d'information pour les entreprises ».

Le Medef 43 a travaillé cette année sur la nouvelle version de son site qui sera

en ligne en début d'année 2012. Seront mis en avant l'activité de l'organisation, le calendrier des réunions, les informations des partenaires...

En clôture de la réunion, une conférence sur le thème « La responsabilité pénale du chef d'entreprise » a été animée par Yves Monerris, avocat spécialiste en droit pénal et sciences criminelles, du cabinet Yrâmis,

**Jean-Pierre Lenhof**  
préside l'organisation  
en Haute-Loire.

accompagné de son associé Olivier Bach, avocat spécialisé en droit social. Une intervention qui s'est déroulée en deux parties : le principe de la responsabilité pénale et l'engagement de la responsabilité du chef d'entreprise.